

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTÈLE DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRÈS-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Utilisation du gazole :

Pendant la période froide lorsque la température reste au-dessous de 0° C et lorsqu'elle devient inférieure à - 3° C, il est recommandé de mettre un antigel dans le gazole avant de refaire un plein. Pour les dosages de ces additifs, se conformer aux préconisations de leurs fabricants.

(Profluid etc).

A titre exceptionnel il est possible de mettre de l'essence ordinaire dans la proportion maxi de 15%. Dans ce cas il est nécessaire de mettre l'essence en premier.

NOTA : Le super est interdit et l'usage prolongé d'essence dans le gazole est déconseillé. Par contre le pétrole lampant dans la proportion maxi de 30% peut être utilisé sans contre indication.

En cas d'utilisation d'essence ou de pétrole, NE PAS UTILISER D'ADDITIF.

Entretien du véhicule :

1. Veiller à ce que la batterie de démarrage soit en bon état de charge. Utiliser une huile moteur correspondant aux recommandations de la notice d'emploi.
2. Faire vérifier le bon état du filtre à combustible qui doit être du type prescrit par le constructeur.

Précaution de démarrage :

Lors de la mise en marche du moteur, respecter le temps de préchauffage.

Conduite du véhicule :

Après avoir démarré, maintenir pendant quelques minutes une vitesse très modérée. Cette précaution permettra une mise en température du gazole et évitera les pertes de puissance qui peuvent survenir dans le cas d'une montée en vitesse trop rapide.

NOTE D'INFORMATION

N° 80-18 H

Le 29 Février 1980

Cette note concerne :

- L'ATELIER
- LE MAGASIN
- LA STATION SERVICE

PAYS INTÉRESSÉS :

DIFFUSION :

FRANCE

APPLICATION :

FRANCE

VÉHICULES

H

DIESEL

GAZOLE

**Conseils d'utilisation
pendant la période
froide**